

**ARRÊTÉ DEP-2024-091 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL MÉTIERS DU FROID ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 10 mars 2021 portant création du baccalauréat professionnel Métiers du froid et des énergies renouvelables ;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2024-1000 conjoint nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel Métiers du froid et des énergies renouvelables pour la session 2024 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Olivier PROVOT, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Mohamed ALCAHIA, enseignant

Enseignants :

Monsieur Georges DESSENNES
Monsieur Mohammed KAR-I
Monsieur David PESDAYRE
Monsieur Marouane TOMZINI
Madame Mariama CULOT
Madame Alice POTIER

Monsieur Marion GRISEL
Monsieur Corentin MAHE
Monsieur Romain MARC
Madame Perrine ORION
Madame Florence PLEZ
Monsieur Christophe ZAWADZKI

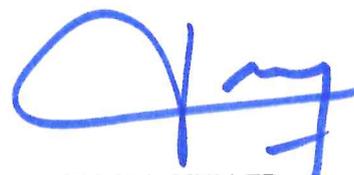
Professionnels :

Monsieur Benoît DELORME
Monsieur Pierre FOLTRAN
Monsieur Axel DA SILVA

Monsieur Régis RUPPA
Monsieur Jean-Jacques CORMET
Monsieur José DOS SANTOS

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.



Frédéric MULLER